

22 au 24 mai 2023 (21 heures)

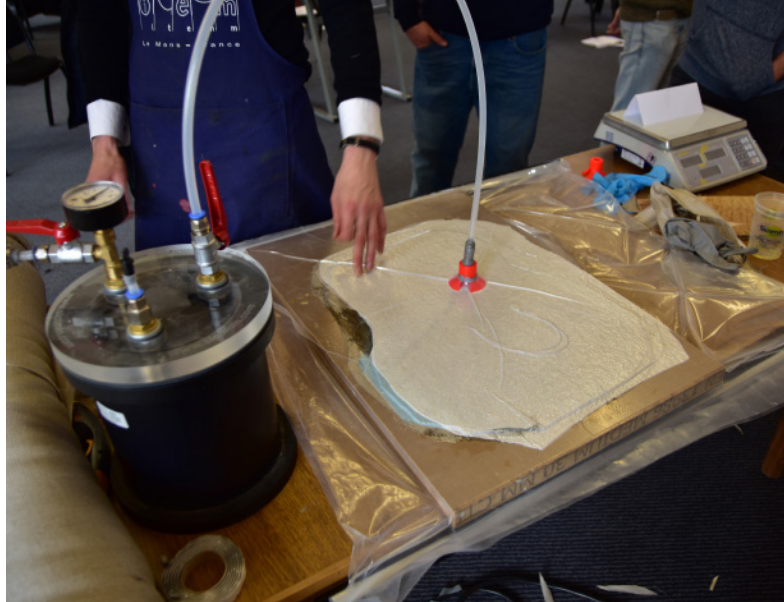
Date limite d'inscription : 21 avril 2023



Initiation à la fabrication de composites sandwichs à fibres végétales pour les instruments de musique

858€

Prise en charge financière possible (FAFCEA, AGEFICE, OPCOS...)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Découvrir les matériaux composites
- Découvrir les méthodes de fabrication de composites
- Connaître les différentes matières : fibres, matrices, âmes
- Concevoir un matériau composite
- Fabriquer des pièces moulées (tables d'harmonie, fonds et éclisses, pavillons, pickguards)
- Caractériser et comparer des matériaux composites

INTERVENANT

Romain VIALA

Ph. D, Chercheur, Responsable du service Recherche & Développement de l'ITEMM

PUBLICS CONCERNÉS et PRÉREQUIS

Artisans, luthiers, luthiers du quatuor, scientifiques, personnels de magasin de musique

Prérequis :

- Connaissance basique de l'outil informatique
- Des notions de dessin technique sont un plus
- Des notions de géométrie 3D sont un plus

EFFECTIFS

Nombre de participants limité à 8 pour permettre un suivi individuel

LIEUX DE LA FORMATION

ITEMM

71 Avenue Olivier Messiaen
72000 LE MANS

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONSEILLÉES

- **Acoustique appliquée et mesures à l'atelier**
- **Modélisation 3D avec FREECAD**
- **Initiation à l'utilisation d'une imprimante 3D**

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Jour 1

- Introduction générale aux composites à fibres végétales et synthétiques
- Fabriquer des plaques avec différentes stratifications et combinaisons de matières par vide d'air

Jour 2

- Choisir des matériaux et des stratifications par rapport à un cahier des charges
- Exécuter une découpe laser des plaques fabriquées la veille (si technique de découpe laser acquise)
- Fabriquer une table de guitare et / ou de lyre barrée et instrumentée et une table de piano droit par vide d'air

Jour 3

- Connaître les techniques accessibles en atelier pour la caractérisation objective des matériaux composites, bois, et alliages métalliques
- Réaliser des mesures en atelier et analyser les résultats
- Restitution et évaluation

HORAIRES DE LA FORMATION

Lundi : 8h45 – 12h / 13h30 – 17h30

Mardi : 9h – 12h / 13h30 – 17h30

Mercredi : 9h – 12h / 13h30 – 17h30

Ces horaires peuvent être aménagés en cas de contraintes horaires des participant.e.s (transports) ou de disponibilité du lieu de restauration du midi.

CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 00

E-mail : formation.continue@itemm.fr

COÛT

Le prix indiqué comprend les frais pédagogiques, fournitures incluses.

Tarif net ne comprenant pas l'hébergement et la restauration. L'ITEMM, association loi 1901 n'est pas assujetti à la TVA.

Des prises en charge financières des coûts pédagogiques sont possibles (FAFCEA, AFDAS, AGEFICE, OPCOS...)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire :

<https://itemm.fr/itemm/formations/formation-professionnelle-continue/>

Les demandes sont traitées dans un délai maximal de 2 semaines à partir du premier contact.

MOYENS À DISPOSITION

Ateliers spécialisés, outillage, supports de cours et techniques. L'ITEMM fournit les instruments supports.

ANNULATION

L'ITEMM se réserve la possibilité d'annuler la formation 1 mois avant sa date de réalisation, en cas d'effectifs insuffisants.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous consulter pour étudier la faisabilité en fonction de votre situation.

Contact : gaelle.chaillou@itemm.fr

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Avant la formation

À réception de la fiche d'inscription, un questionnaire vous est envoyé pour évaluer si cette formation est adaptée à vos besoins. Nous mesurons l'adéquation des prérequis, vos niveaux de connaissances et/ou de compétences spécifiques et attentes vis-à-vis de cette formation.

Ce questionnaire nous permet d'adapter dans la mesure du possible les modalités pédagogiques de la formation.

Pendant la formation

1. Une évaluation des connaissances et compétences au travers de mises en situation pratiques et de sondage sur les connaissances acquises est réalisée en cours de formation.
2. Une évaluation de satisfaction des participant.e.s sur l'atteinte des objectifs, la qualité de l'animation et la satisfaction globale de la prestation est réalisée sous forme de questionnaire à l'issue du stage.

Ces évaluations sont associées à un tour de table en présence du formateur.

Après la formation

Une mesure de l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles et l'évolution des compétences est réalisée 3 mois après sous forme de sondage dématérialisé.

VALIDATION DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de fin de formation.

CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 00

E-mail : formation.continue@itemm.fr